

Grandes lignes

- **Raison du changement**
- **Objectifs et résultats attendus de la politique et directive**
- **Principes de la planification et gestion efficace**
- **Principes de gestion de projets efficaces**
- **Responsabilités claires**
- **Document de reference et lien clés**
- **Comment nous joindre!**

Principaux facteurs de changement

Politiques rationalisées



Technologie perturbatrice



Plus grande responsabilisation



Renforcer la capacité



Pourquoi – De meilleurs résultats

Résultats attendus...



Décisions en matière d'investissement éclairées mises en œuvre par l'entremise de projets et de processus d'approvisionnement bien gérés



Meilleure prestation des programmes et des services pour les Canadiens

Principes de la planification et de la gestion efficaces

La nouvelle méthode vise à mettre en place les bonnes conditions pour soutenir la prise de décisions éclairées et l'exécution judicieuse à chaque étape du cycle de vie de l'investissement

BÂTIR LA BASE...



RESPONSABILITÉS CLAIRES

Responsabiliser les intervenants appropriés à exercer une influence sur leurs sphères de responsabilité



PRISE DE DÉCISION ET PLANIFICATION INTÉGRÉES

Responsabiliser tous les intervenants à orienter les décisions et les processus avec leurs apports



SURVEILLANCE CALBRÉE

Trouver un meilleur équilibre entre risque et rendement au moment d'assigner la surveillance



RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ

Offrir aux personnes et aux organisations les outils dont ils ont besoin pour rendre l'effectif plus apte à réagir



RÉSULTE EN UNE MEILLEURE PLANIFICATION ET GESTION DES INVESTISSEMENTS

Objectifs

- Le gouvernement du Canada dispose des actifs et des services nécessaires afin de soutenir l'exécution des programmes* aux Canadiens.

Résultats attendus

- les actifs et les services soient bien gérés;
- les décisions s'appuient sur une évaluation de la totalité des coûts du cycle de vie et démontrent une optimisation des ressources et une intendance saine;
- la gouvernance et la surveillance soient efficaces;
- des pratiques intégrées et collaboratives soient en place;
- l'effectif dispose des connaissances, de l'expérience et des compétences requises.

Principes de gestion de projets efficaces

-  Comprenez le problème et besoins des utilisateurs 01
-  Choisissez les bons employés pour le travail 02
-  Établissez autorités, rôles et responsabilités clairs 03
-  Mobilisez les utilisateurs tôt et souvent 04
-  Préparez un plan, et planifiez de changer le plan 05
-  Allez-y en itérations si faute d'articulation 06
-  Assurez la justification opérationnelle continue 07
-  Assurez la culture transparente et ouverte 08
-  Gérez activement le projet 09
-  Transitionnez effectivement aux opérations 10
-  Apprenez des leçons apprises 11
-  Respectez les principes numériques 12

Directive sur la gestion de projets et programmes

Objectifs

- Vise à s'assurer que les projets et les programmes du gouvernement sont planifiés, mis en œuvre, surveillés, contrôlés de façon efficace, et clos en vue de permettre la réalisation des avantages et des résultats attendus pour les Canadiens.

Résultats attendus

- la gouvernance et les contrôles des projets et des programmes sont efficaces;
- les décisions sont prises tout au long du cycle de vie des projets et des programmes en vue d'en optimiser l'efficacité et d'assurer la réalisation des avantages;
- les données de mesure du rendement sont utilisées pour la surveillance régulière de l'état des projets et des programmes ainsi que de la prise de décision fondée sur les données probantes;
- la capacité de gestion de projets et de programmes, proportionnelle au besoin organisationnel, est développée et maintenue.

Responsabilités claires

Les nouveaux instruments visent à permettre à tous les intervenants de mieux comprendre leurs rôles et responsabilités grâce à l'officialisation de certains rôles principaux

À l'échelle du gouvernement
du Canada (GC)



Contrôleur général

**Dirigeant principal
de l'information**

Surveillance et
soutien de
toutes les
fonctions de
planification
des
investissements

Surveillance
particulière des
investissements
numériques

NOUVELLES
Responsabilités

Propre à l'organisation



**Administrateur
général (AG)**

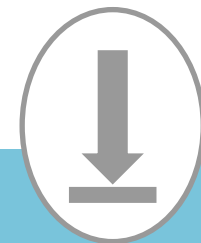
Intégrité
générale de la
planification et
de la gestion
des
investissements

**Cadre supérieur
désigné (CSD)**

Cadres
comprenant les
processus, les
systèmes et les
mesures de
contrôle de
chaque fonction

NOUVEAU
rôle

Propres aux
initiatives

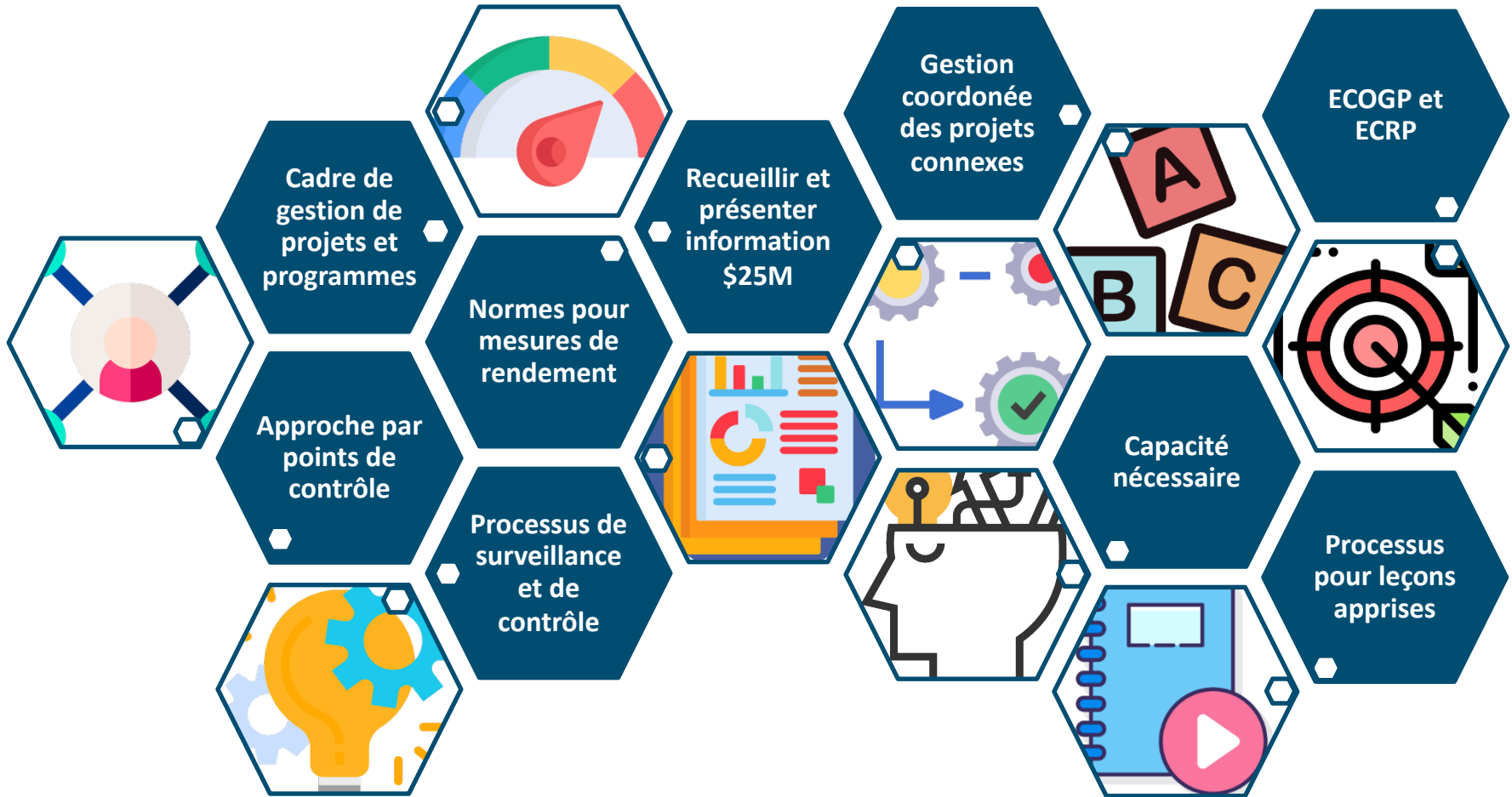


**Pomoteur du
programme ou du
projet**

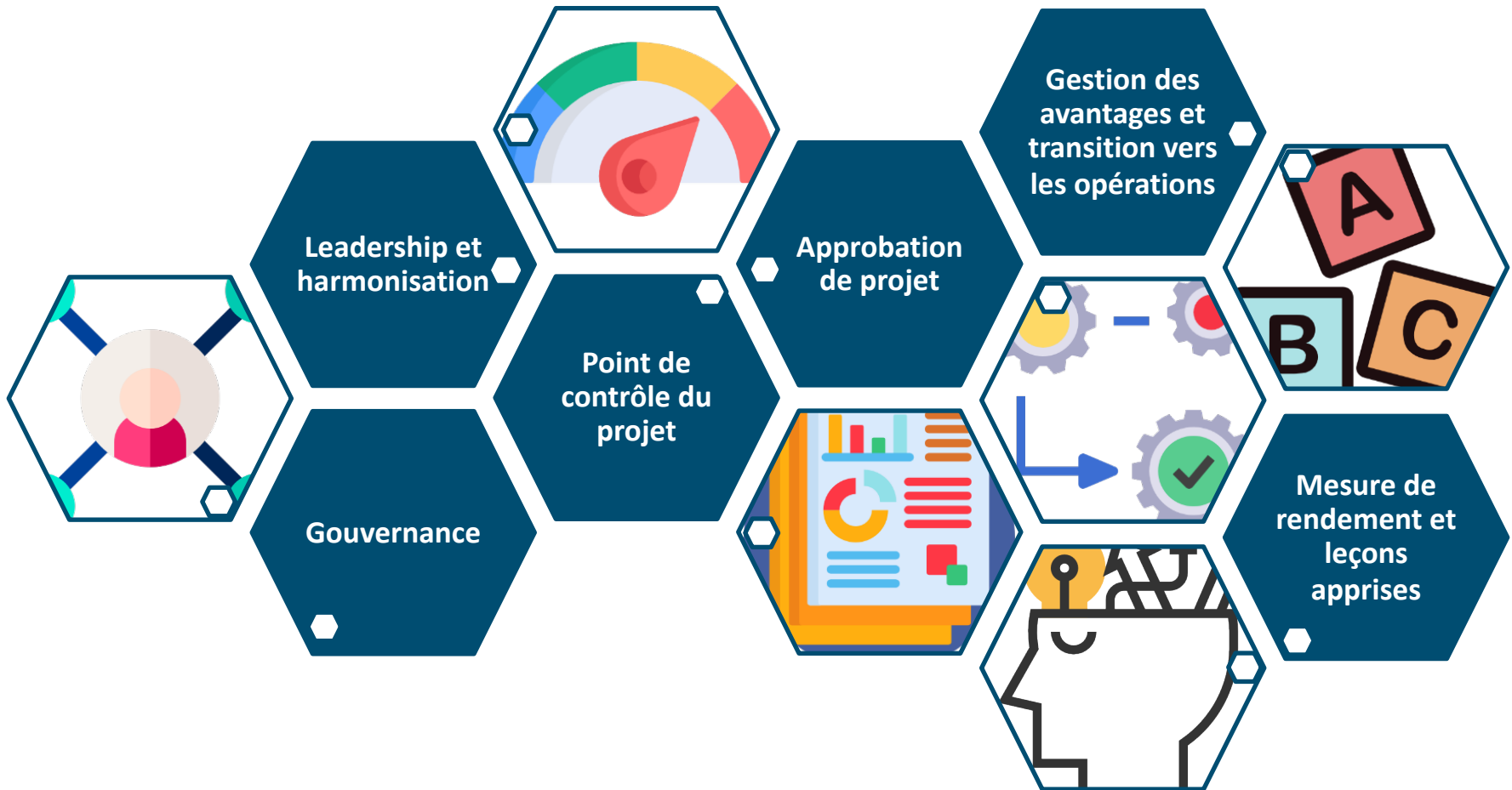
Seul responsable
du projet ou du
programme

NOUVEAU
rôle

Responsabilités: Cadre Supérieur Désigné



Responsibilités: Promoteur de projet/programme



Promoteur de projet vs Propriétaire fonctionnel

Responsabilités du propriétaire fonctionnel

- Responsable du secteur opérationnel ou du programme pour lequel le projet a été établie
- Responsable de définir le problème fonctionnel ou l'opportunité à être adressé ainsi que la rationale pour l'investissement dans le projet
- Responsable de définir les résultats et les avantages opérationnels prévus d'un projet
- Responsable de l'atteinte des résultats et des avantages opérationnels à la suite des la mise en oeuvre du projet
- Propriétaire fonctionnel PEUX être le promoteur de projet

Guides et documents de référence

À l'appui de la politique et la directive	Les principes de base de la gestion de projets
<p>Politique – Planification et gestion des investissements</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Correspondance de la Politique ✓ Questions et réponses – Cadres supérieurs désignés (CSD) ✓ Guide sur l'application des nouveaux pouvoirs ✓ Guide de mise en œuvre – transition des projets en cours ✓ Questions et réponses de la nouvelle Politique et Directive ✓ Guide de planification des investissements (version révisée) ✓ Autorisations couramment demandées (version révisée) ✓ Guide et modèle pour la révision annuelle du plan d'investissement ✓ Bulletin d'interprétation – Politique <p>Directive – Gestion de projets et de programmes</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Correspondance de la Directive ✓ Énoncé des responsabilités et des obligations du promoteur du projet ✓ Parallèle avec la présentation portant sur la Politique sur les résultats ✓ Écran de programme « Avez-vous un programme? » ✓ Guide sur les examens indépendants ✓ Projets organisationnels et conjoints ✓ Projets de plus de 25 millions de dollars ✓ Trousse d'information pour les CSD ✓ Bulletin d'interprétation – Directive 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Guide sur le cadre de gestion de projets ✓ Guide sur le parrainage de projets ✓ Guide sur la gouvernance de projets ✓ Guide sur la gestion des avantages ✓ Modèle de plan de réalisation des avantages ✓ Guide sur les points de contrôle de projets ✓ Guide sur la gestion de programmes ✓ Guide sur la clôture de projets ✓ Plan de transition vers les opérations ✓ Guide d'élaboration d'un énoncé de projet (version révisée) ✓ Guide d'évaluation de la rentabilité des projets <p>Publications PMI® disponible à partir du site GCpédia :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Guide du Corpus des connaissances en management de projet® – 6e édition ✓ Le Standard de management de programme – 4e édition ✓ Guide sur la pratique agile

<p>Publié</p> <p>En cours</p> <p>Initié</p>
--

Liens clés et courriel générique

Politique sur la planification et la gestion des investissements

<https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32593>

Directive sur la gestion de projets et programmes

<https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32594>

Centre de la gestion des projets (GCpédia)

https://www.gcpedia.gc.ca/wiki/SSAA_-_Gestion_des_Projets_-_Instrument_de_Politique

Courriel : PMCOMM.COMMGP@tbs-sct.gc.ca

Questions/Discussions

«L'échec est
simplement l'occasion
de recommencer.
Cette fois plus
intelligemment. »

Henry Ford

"La culture mange la
stratégie pour le petit
déjeuner."

Peter Drucker

"Peu importe la qualité de
l'équipe ou l'efficacité de la
méthodologie, le projet
échoue si on ne résous pas
le bon problème."

Woody Williams